



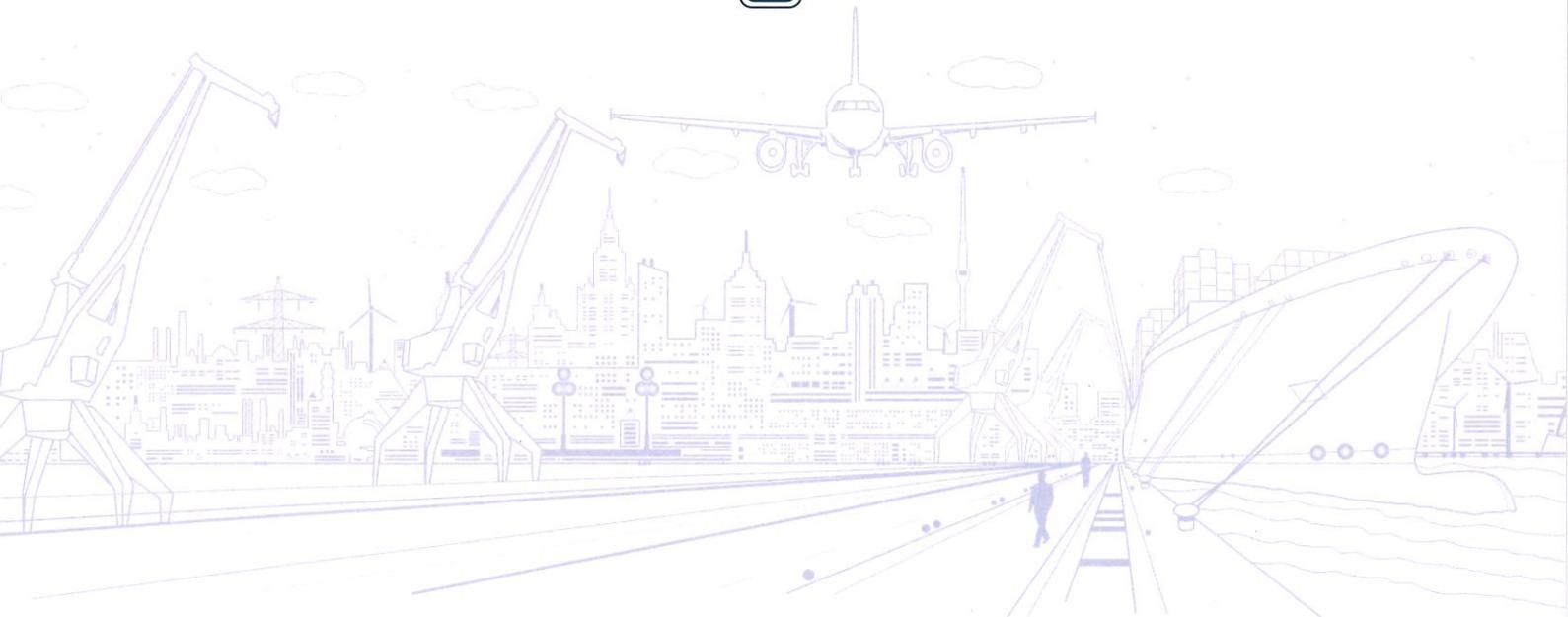
PÔLE TRANSPORTS
Aix-Marseille Université



Pôle Transports

Centre de Droit Maritime et des Transports
Institut de Formation Universitaire et de Recherche du Transport Aérien

cdmt.org



Issu du regroupement du Centre de Droit Maritime et des Transports (CDMT) et de l'Institut de Formation Universitaire et de Recherche du Transport Aérien (IFURTA), le Pôle Maritime, Aérien et des Transports (dit « Pôle Transports ») de la Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-Marseille perpétue la tradition de la formation et de la recherche en droit des transports à l'Université d'Aix-Marseille, illustrée par CRESP et LAURIN au XIX^e siècle et par Georges RIPERT et Alfred JAUFFRET au XX^e siècle.

Le Pôle Transports a plus précisément pour objet d'animer, promouvoir et développer les formations universitaires professionnelles et de contribuer à la recherche appliquée en droit et en management des transports maritime, aérien et des

transports terrestres en lien étroit avec les professionnels des différentes branches des transports.

Il s'appuie sur la longue et solide expérience acquise par ses deux composantes majeures :

- le **Centre de Droit Maritime et des transports (CDMT)**, créé en 1974 par Pierre Bonassies et Christian Scapel, spécialisé en droit maritime et des transports terrestres ;
- et l'**Institut de Formation Universitaire et de Recherche du Transport Aérien (IFURTA)**, créé en 1976 par Gabriel Weishaupt en partenariat avec la Direction Générale de l'Aviation Civile, spécialisé en droit et en management du transport aérien.

LA FORMATION

■ Outre le doctorat, les formations du Pôle Transports se composent actuellement de sept diplômes de niveaux Bac+3 à Bac+5 auxquelles s'ajoutent une vingtaine de cours et séminaires de formations professionnelles courtes.

FORMATIONS DIPLOMANTES

■ MARITIME



Le Master 2 Droit et Management des Activités Maritimes (bac. + 5) en alternance

Créé en 1974, le Master 2 « Droit des affaires », parcours « Droit et Management des Activités Maritimes » a pour objet de former des juristes maritimistes et plus généralement des cadres supérieurs rompus aux activités maritimes, et immédiatement opérationnels pour répondre aux besoins juridiques mais aussi de management des entreprises du secteur maritime et du commerce international aussi bien en France qu'à l'étranger.

La formation peut être suivie en formation initiale, en formation continue ou en alternance au sein du CFA Épure Méditerranée (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation).

DESUi Activités Maritimes et Portuaires

Créé en 2019, en partenariat avec le Grand Port Maritime de Marseille, le DESUi AMP s'adresse aux cadres et aux décideurs qui souhaitent accélérer ou transformer leur carrière. Le programme se structure autour de 7 séminaires thématiques d'une semaine chacun pouvant être suivi sur une ou plusieurs années, couvrant l'ensemble des activités maritimes et portuaires, avec une approche résolument pluridisciplinaire alliant pratiques professionnelles et réflexions prospectives, avec le point de vue de toutes les disciplines et de tous les acteurs concernés. La formation peut être suivie en parallèle d'une activité professionnelle à temps plein.



La Licence professionnelle « Logistique et Transports Internationaux » (bac. + 3) en alternance

Créée en 2008, en partenariat avec le Grand Port Maritime de Marseille, la Licence pro Management et droit du transport maritime a pour objet de former des agents d'exploitation, des agents de consignation, des assistants technico-juridiques, des assistants commerciaux, et des cadres opérationnels du secteur des transports maritimes, de la logistique oversea et du portuaire.

La formation peut être suivie en formation initiale, en formation continue ou en alternance au sein du CFA Épure Méditerranée (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation).

■ TRANSPORTS TERRESTRES



Le Master 2 Droit et Management des Transports terrestres (bac. +5) en apprentissage

Créé en 2005, le Master 2 « Droit des affaires », parcours « Droit et Management des Transports Terrestres » a pour objet de former des cadres supérieurs polyvalents, rompus au droit et aux activités des secteurs des transports terrestres (routier, ferroviaire et fluvial) et de la logistique, et immédiatement opérationnels pour répondre aux besoins juridiques mais aussi de management des entreprises du secteur des transports et de la logistique. La formation peut être suivie en formation initiale, en formation continue ou en alternance au sein du CFA Épure Méditerranée (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation).

■ AÉRIEN



Le Master 2 Droit et Management du Transport Aérien (bac. +5) en alternance

Créé en 1976 en partenariat avec la Direction Générale de l'Aviation Civile, le Master 2 « Droit des affaires », parcours « Droit et Management du Transport Aérien » a pour objet de former des cadres polyvalents de haut niveau, immédiatement opérationnels pour exercer des fonctions d'encadrement dans l'ensemble des branches du secteur aérien : directions générales, services juridiques, commerciaux ou financiers des entreprises du secteur aérien.

La formation peut être suivie en formation initiale, en formation continue ou en alternance au sein du CFA Épure Méditerranée (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation). Lorsque cette formation est suivie en alternance, elle est complétée par le Certificat d'Études Supérieures d'Université « Management des Aéroports et des Compagnies Aériennes » (CESUMACA) qui permet de renforcer les enseignements relatifs au management de compagnies aériennes et au management aéroportuaire. Lorsqu'elle n'est pas réalisée en alternance, la formation est suivie en parallèle du DESU « Management du Transport Aérien » (DESUMATA), qui complète utilement les pratiques professionnelles dispensées dans le M2.

Le CESU « Management des Aéroports et des Compagnies Aériennes » (bac. + 5)

Le Certificat d'Études Supérieures d'Université « Management des Aéroports et des Compagnies Aériennes » (CESUMACA) permet

d'acquérir de solides compétences pratiques en management des compagnies aériennes et au management aéroportuaire. Ce diplôme est structuré sous forme de 4 séminaires pratiques relatifs à la sûreté aéronautique, au management de la sécurité et des facteurs humains ainsi qu'aux thématiques de management de compagnies aériennes et management aéroportuaire.

La formation est accessible en formation initiale ou continue (compatible en parallèle d'une activité professionnelle).

Le DESU « Management du transport aérien » (bac. +5)

Parfaitement adapté aux professionnels, le Diplôme d'Études Supérieures d'Université « Management du transport aérien » (DESUMATA) est dispensé sous forme de séminaires pratiques en droit et management du transport aérien regroupés sur une semaine chacun et peut être réalisé sur deux ans, ce qui permet de suivre cette formation en parallèle d'une activité professionnelle à temps plein.

Le DESUMATA permet également d'offrir aux étudiants de M2 Droit et Management du transport aérien un complément d'enseignements pratiques visant à approfondir les différentes thématiques du transport aérien, avec la réalisation d'un stage de fin d'études et d'un mémoire de recherche. Cette formation offre ainsi à ces étudiants un complément professionnel pouvant maximiser leurs perspectives d'embauche.

Cette formation est donc accessible en formation continue et en formation initiale.

Le DESU « Management du transport aérien pour les pilotes de lignes » (bac. +5)

Le Diplôme d'Études Supérieures Universitaires en « Management du transport aérien pour les pilotes de lignes » (DESUMATA pilotes de ligne) est dispensé sous forme de séminaires pratiques en droit et management du transport aérien. Cette formation s'adresse aux élèves pilotes en recherche d'emploi ayant suivi les modules de formation complémentaire opérationnelle suivants (ATPL théorique, CPL-IR et MCC) ou aux pilotes en activité ayant suivi ces modules de formation complémentaire opérationnelle ou dont l'expérience professionnelle permet de valider un niveau équivalent.

■ POINTS FORTS DE NOS FORMATIONS

- L'ensemble de nos formations s'inscrit dans une perspective résolument professionnalisante. Cette dimension professionnelle se manifeste notamment dans l'organisation des études : le choix des intervenants parmi les professionnels reconnus du secteur, l'immersion des étudiants en entreprise en alternance tout au long de l'année ou pour des stages de longues durées, la présence de professionnels parmi les étudiants, l'organisation de nombreuses visites d'études en entreprises, les nombreux partenariats extérieurs développés par le CDMT et l'IFURTA placent les étudiants au cœur de ce secteur professionnel si particulier.

- Tous nos étudiants bénéficient en outre du réseau des anciens du CDMT et de l'IFURTA, entretenu tout au long de l'année par l'organisation de manifestations régulières permettant de réunir professionnels et anciens autour des étudiants : colloques, parrainage des promotions, cérémonie de remise des prix et des diplômes, grande soirée de gala de fin d'année, Juris-Cup...

- Toutes nos formations ont également une forte dimension internationale. Celle-ci se traduit notamment par la place majeure qui est dévolue au commerce et au droit international dans le contenu de toutes nos formations, par le choix de dispenser certains cours en anglais, ainsi que par l'accueil de nombreux étudiants étrangers en provenance du monde entier. Le Pôle accueille en outre régulièrement des professeurs ou des professionnels étrangers, notamment pour assurer des séminaires auprès des étudiants. Des voyages d'études à l'étranger sont également parfois organisés au profit des étudiants.

FORMATIONS PROFESSIONNELLES COURTES

Le Pôle transports dispense des formations professionnelles courtes à destination des professionnels, se déclinant en formations « à la carte » ou « sur mesure ».

FORMATIONS A LA CARTE

■ MARITIME

- Droit maritime : initiation (20h réparties en modules)
- Droit maritime : perfectionnement (30h, le samedi matin)
- Droit maritime : actualisation (1 j. en partenariat avec l'IDA)
- Enjeux géopolitiques des activités maritime et portuaire (30h, 5 j.)
- Stratégies des acteurs maritime et portuaire (30h, 5 j.)
- Stratégies logistiques des entreprises et supply chain management (30h, 5 j.)
- Défis politiques, environnementaux et sociétaux des activités maritime et portuaire (30h, 5 j.)
- Défis de l'innovation et de la digitalisation des activités maritime et portuaire (30h, 5 j.)
- Management des risques opérationnels : sécurité et sûreté maritime et portuaire (30h, 5 j.)
- Management des risques économiques et juridiques : sécurisation de l'écosystème des activités maritime et portuaire (30h, 5 j.)

■ AÉRIEN

- Droit Aérien : le cadre juridique international (30h, 5 j.)
- Droit aérien : les acteurs du transport aérien (30h, 5 j.)
- Assurances aériennes et spatiales (30h, 5 j.)
- Management aéroportuaire (30h, 5 j.)
- Exploitation aéroportuaire (30h, 5 j.)
- Management des compagnies aériennes (30h, 5 j.)
- Exploitation sol et vol des compagnies aériennes (30h, 5 j.)
- Marketing et tourisme (30 h, 5 jrs)
- Développement durable dans le transport aérien (30h, 5 j.)
- Management de la sécurité aérienne (30h, 5 j.)
- La sûreté aérienne (30h, 5 j.)
- Communication et gestion de crise (30h, 5 j.)
- Fret aérien (30h, 5 j.)
- La qualité dans l'aéronautique (30h, 5 j.)

■ MULTIMODAL

- Le contrat de commission de transport (6h, 1 j.)
- Droit international privé appliqué aux transports (10h, 2 j.)
- Les ventes internationales (10h, 2 j.)

FORMATIONS SUR MESURE

A côté de cette offre permanente de formations professionnelles courtes, le Pôle Transports propose également des formations sur mesure, répondant aux besoins spécifiques exprimés par les entreprises et pouvant être dispensés directement au sein de celles-ci.

Issu du regroupement du Centre de Droit Maritime et des Transports (CDMT) et de l'Institut de Formation Universitaire et de Recherche du Transport Aérien (IFURTA), le Pôle Maritime, Aérien et des Transports (dit « Pôle Transports ») de la Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-Marseille perpétue la tradition de la formation et de la recherche en droit des transports à l'Université d'Aix-Marseille, illustrée par CRESP et LAURIN au XIX^e siècle et par Georges RIPERT et Alfred JAUFFRET au XX^e siècle.

Le Pôle Transports a plus précisément pour objet d'animer, promouvoir et développer les formations universitaires professionnelles et de contribuer à la recherche appliquée en droit et en management des transports maritime, aérien et des

transports terrestres en lien étroit avec les professionnels des différentes branches des transports.

Il s'appuie sur la longue et solide expérience acquise par ses deux composantes majeures :

- le **Centre de Droit Maritime et des transports (CDMT)**, créé en 1974 par Pierre Bonassies et Christian Scapel, spécialisé en droit maritime et des transports terrestres ;
- et l'**Institut de Formation Universitaire et de Recherche du Transport Aérien (IFURTA)**, créé en 1976 par Gabriel Weishaupt en partenariat avec la Direction Générale de l'Aviation Civile, spécialisé en droit et en management du transport aérien.

LA FORMATION

■ Outre le doctorat, les formations du Pôle Transports se composent actuellement de sept diplômes de niveaux Bac+3 à Bac+5 auxquelles s'ajoutent une vingtaine de cours et séminaires de formations professionnelles courtes.

FORMATIONS DIPLOMANTES

■ MARITIME



Le Master 2 Droit et Management des Activités Maritimes (bac. + 5) en alternance

Créé en 1974, le Master 2 « Droit des affaires », parcours « Droit et Management des Activités Maritimes » a pour objet de former des juristes maritimistes et plus généralement des cadres supérieurs rompus aux activités maritimes, et immédiatement opérationnels pour répondre aux besoins juridiques mais aussi de management des entreprises du secteur maritime et du commerce international aussi bien en France qu'à l'étranger.

La formation peut être suivie en formation initiale, en formation continue ou en alternance au sein du CFA Épure Méditerranée (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation).

DESUi Activités Maritimes et Portuaires

Créé en 2019, en partenariat avec le Grand Port Maritime de Marseille, le DESUi AMP s'adresse aux cadres et aux décideurs qui souhaitent accélérer ou transformer leur carrière. Le programme se structure autour de 7 séminaires thématiques d'une semaine chacun pouvant être suivi sur une ou plusieurs années, couvrant l'ensemble des activités maritimes et portuaires, avec une approche résolument pluridisciplinaire alliant pratiques professionnelles et réflexions prospectives, avec le point de vue de toutes les disciplines et de tous les acteurs concernés. La formation peut être suivie en parallèle d'une activité professionnelle à temps plein.



La Licence professionnelle « Logistique et Transports Internationaux » (bac. + 3) en alternance

Créée en 2008, en partenariat avec le Grand Port Maritime de Marseille, la Licence pro Management et droit du transport maritime a pour objet de former des agents d'exploitation, des agents de consignation, des assistants technico-juridiques, des assistants commerciaux, et des cadres opérationnels du secteur des transports maritimes, de la logistique oversea et du portuaire.

La formation peut être suivie en formation initiale, en formation continue ou en alternance au sein du CFA Épure Méditerranée (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation).

■ TRANSPORTS TERRESTRES



Le Master 2 Droit et Management des Transports terrestres (bac. +5) en apprentissage

Créé en 2005, le Master 2 « Droit des affaires », parcours « Droit et Management des Transports Terrestres » a pour objet de former des cadres supérieurs polyvalents, rompus au droit et aux activités des secteurs des transports terrestres (routier, ferroviaire et fluvial) et de la logistique, et immédiatement opérationnels pour répondre aux besoins juridiques mais aussi de management des entreprises du secteur des transports et de la logistique. La formation peut être suivie en formation initiale, en formation continue ou en alternance au sein du CFA Épure Méditerranée (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation).

■ AÉRIEN



Le Master 2 Droit et Management du Transport Aérien (bac. +5) en alternance

Créé en 1976 en partenariat avec la Direction Générale de l'Aviation Civile, le Master 2 « Droit des affaires », parcours « Droit et Management du Transport Aérien » a pour objet de former des cadres polyvalents de haut niveau, immédiatement opérationnels pour exercer des fonctions d'encadrement dans l'ensemble des branches du secteur aérien : directions générales, services juridiques, commerciaux ou financiers des entreprises du secteur aérien.

La formation peut être suivie en formation initiale, en formation continue ou en alternance au sein du CFA Épure Méditerranée (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation). Lorsque cette formation est suivie en alternance, elle est complétée par le Certificat d'Études Supérieures d'Université « Management des Aéroports et des Compagnies Aériennes » (CESUMACA) qui permet de renforcer les enseignements relatifs au management de compagnies aériennes et au management aéroportuaire. Lorsqu'elle n'est pas réalisée en alternance, la formation est suivie en parallèle du DESU « Management du Transport Aérien » (DESUMATA), qui complète utilement les pratiques professionnelles dispensées dans le M2.

Le CESU « Management des Aéroports et des Compagnies Aériennes » (bac. + 5)

Le Certificat d'Études Supérieures d'Université « Management des Aéroports et des Compagnies Aériennes » (CESUMACA) permet

d'acquérir de solides compétences pratiques en management des compagnies aériennes et au management aéroportuaire. Ce diplôme est structuré sous forme de 4 séminaires pratiques relatifs à la sûreté aéronautique, au management de la sécurité et des facteurs humains ainsi qu'aux thématiques de management de compagnies aériennes et management aéroportuaire.

La formation est accessible en formation initiale ou continue (compatible en parallèle d'une activité professionnelle).

Le DESU « Management du transport aérien » (bac. +5)

Parfaitement adapté aux professionnels, le Diplôme d'Études Supérieures d'Université « Management du transport aérien » (DESUMATA) est dispensé sous forme de séminaires pratiques en droit et management du transport aérien regroupés sur une semaine chacun et peut être réalisé sur deux ans, ce qui permet de suivre cette formation en parallèle d'une activité professionnelle à temps plein.

Le DESUMATA permet également d'offrir aux étudiants de M2 Droit et Management du transport aérien un complément d'enseignements pratiques visant à approfondir les différentes thématiques du transport aérien, avec la réalisation d'un stage de fin d'études et d'un mémoire de recherche. Cette formation offre ainsi à ces étudiants un complément professionnel pouvant maximiser leurs perspectives d'embauche.

Cette formation est donc accessible en formation continue et en formation initiale.

Le DESU « Management du transport aérien pour les pilotes de lignes » (bac. +5)

Le Diplôme d'Études Supérieures Universitaires en « Management du transport aérien pour les pilotes de lignes » (DESUMATA pilotes de ligne) est dispensé sous forme de séminaires pratiques en droit et management du transport aérien. Cette formation s'adresse aux élèves pilotes en recherche d'emploi ayant suivi les modules de formation complémentaire opérationnelle suivants (ATPL théorique, CPL-IR et MCC) ou aux pilotes en activité ayant suivi ces modules de formation complémentaire opérationnelle ou dont l'expérience professionnelle permet de valider un niveau équivalent.

■ POINTS FORTS DE NOS FORMATIONS

- L'ensemble de nos formations s'inscrit dans une perspective résolument professionnalisante. Cette dimension professionnelle se manifeste notamment dans l'organisation des études : le choix des intervenants parmi les professionnels reconnus du secteur, l'immersion des étudiants en entreprise en alternance tout au long de l'année ou pour des stages de longues durées, la présence de professionnels parmi les étudiants, l'organisation de nombreuses visites d'études en entreprises, les nombreux partenariats extérieurs développés par le CDMT et l'IFURTA placent les étudiants au cœur de ce secteur professionnel si particulier.

- Tous nos étudiants bénéficient en outre du réseau des anciens du CDMT et de l'IFURTA, entretenu tout au long de l'année par l'organisation de manifestations régulières permettant de réunir professionnels et anciens autour des étudiants : colloques, parrainage des promotions, cérémonie de remise des prix et des diplômes, grande soirée de gala de fin d'année, Juris-Cup...

- Toutes nos formations ont également une forte dimension internationale. Celle-ci se traduit notamment par la place majeure qui est dévolue au commerce et au droit international dans le contenu de toutes nos formations, par le choix de dispenser certains cours en anglais, ainsi que par l'accueil de nombreux étudiants étrangers en provenance du monde entier. Le Pôle accueille en outre régulièrement des professeurs ou des professionnels étrangers, notamment pour assurer des séminaires auprès des étudiants. Des voyages d'études à l'étranger sont également parfois organisés au profit des étudiants.

FORMATIONS PROFESSIONNELLES COURTES

Le Pôle transports dispense des formations professionnelles courtes à destination des professionnels, se déclinant en formations « à la carte » ou « sur mesure ».

FORMATIONS A LA CARTE

■ MARITIME

- Droit maritime : initiation (20h réparties en modules)
- Droit maritime : perfectionnement (30h, le samedi matin)
- Droit maritime : actualisation (1 j. en partenariat avec l'IDA)
- Enjeux géopolitiques des activités maritime et portuaire (30h, 5 j.)
- Stratégies des acteurs maritime et portuaire (30h, 5 j.)
- Stratégies logistiques des entreprises et supply chain management (30h, 5 j.)
- Défis politiques, environnementaux et sociétaux des activités maritime et portuaire (30h, 5 j.)
- Défis de l'innovation et de la digitalisation des activités maritime et portuaire (30h, 5 j.)
- Management des risques opérationnels : sécurité et sûreté maritime et portuaire (30h, 5 j.)
- Management des risques économiques et juridiques : sécurisation de l'écosystème des activités maritime et portuaire (30h, 5 j.)

■ AÉRIEN

- Droit Aérien : le cadre juridique international (30h, 5 j.)
- Droit aérien : les acteurs du transport aérien (30h, 5 j.)
- Assurances aériennes et spatiales (30h, 5 j.)
- Management aéroportuaire (30h, 5 j.)
- Exploitation aéroportuaire (30h, 5 j.)
- Management des compagnies aériennes (30h, 5 j.)
- Exploitation sol et vol des compagnies aériennes (30h, 5 j.)
- Marketing et tourisme (30 h, 5 jrs)
- Développement durable dans le transport aérien (30h, 5 j.)
- Management de la sécurité aérienne (30h, 5 j.)
- La sûreté aérienne (30h, 5 j.)
- Communication et gestion de crise (30h, 5 j.)
- Fret aérien (30h, 5 j.)
- La qualité dans l'aéronautique (30h, 5 j.)

■ MULTIMODAL

- Le contrat de commission de transport (6h, 1 j.)
- Droit international privé appliqué aux transports (10h, 2 j.)
- Les ventes internationales (10h, 2 j.)

FORMATIONS SUR MESURE

A côté de cette offre permanente de formations professionnelles courtes, le Pôle Transports propose également des formations sur mesure, répondant aux besoins spécifiques exprimés par les entreprises et pouvant être dispensés directement au sein de celles-ci.

LA RECHERCHE

Laboratoire labellisé « Jeune équipe » jusqu'en 2008, le Pôle transports mène désormais ses activités de recherche au sein du Centre de Droit Économique (UR n° 4224), dont il anime l'équipe de droits maritime, aérien et des transports.

Outre Cyril Bloch, Pierre Bonassies, Nicolas Balat, David Bosco, Denis Mouralis, Valérie Brun, Jocelyne Cayron, Alexis Albarian, Claire Merlin et Laurent Fedi l'équipe de recherche se compose d'une vingtaine de doctorants en droit des transports, auxquels s'ajoutent plusieurs experts professionnels que nous sollicitons notamment pour participer aux projets de recherches industrielles auxquels nous sommes associés.

Les travaux de recherche de l'équipe s'articulent autour de 3 axes :

« Transports et Contrats, responsabilité », « Transports et Sécurité, sûreté, environnement, énergie », « Transports et Concurrence ». Ces thématiques orientent les activités de recherche collectives que l'équipe mène au quotidien à travers l'encadrement des doctorants, la participation à des projets de recherches industrielles, l'organisation de plusieurs colloques par an et la valorisation de la recherche en droit des transports à travers, notamment, l'édition d'ouvrages aux Presses Universitaires d'Aix-Marseille, la Revue de Droit Commercial, Maritime, Aérien et des Transports (dite Revue Scapel), les bibliothèques du Pôle et notre site internet où sont publiés les meilleurs mémoires de recherches des étudiants.

NOS PARTENAIRES



FORMASUP
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR



CFA
É P U R E
MÉDITERRANÉE



• CONTACTS

Pôle Transports - CDMT • IFURTA

Aix-Marseille Université
Faculté de Droit et de Science Politique

3 avenue Robert Schuman
13628 Aix-en-Provence cedex 1
Tél. : +33(0)4 13 94 99 08

Mail : fdsp-pole-transports@univ-amu.fr

■ ADMINISTRATION

Accueil, Intervenants extérieurs :

Stéphanie Glavnik (stephanie.glavnik@univ-amu.fr)

Scolarité, alternance :

Marjorie Lienhard-Hovaguimian
(marjorie.lienhard@univ-amu.fr)

Communication, relations entreprises :

Lia Bachet Silva (lia.silva@univ-amu.fr)

■ DIRECTION

Directeur : Cyril Bloch, *Professeur de droit à l'Université d'Aix-Marseille, Codirecteur du Centre de Droit Économique (EA n° 4224)*

Vice-directrice, Codirectrice de l'IFURTA : Julie Laborde dit Bouriat, *Professeur associé*

Conseil d'administration :

Alexis Albarian, *Maître de conférences en droit à Aix-Marseille Université, coresponsable du Master 2 Transports terrestres*

Nicolas Balat, *Professeur, Université d'Aix-Marseille*

Pierre Bonassies, *Professeur honoraire d'Aix-Marseille Université*

Valérie Brun-Lamulle, *Maître de conférences en économie, en charge du développement de l'alternance au sein du Pôle*

Jocelyne Cayron, *coresponsable de la Licence professionnelle Droit et management du transport maritime*

Odile Cherel, *Directrice de cabinet du Directeur Général de l'Aviation civile*

Philippe Delebecque, *Professeur de droit, Université Panthéon-Sorbonne*

Claire Merlin, *Directrice juridique du Grand Port Maritime de Marseille-Fos, Professeur associé*